

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
16 juin 2022	7	0	1	3	0

Vote(s) pour : 8  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 22 juin 2022

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

### Point n° 03 : Compte de Gestion de l'année 2021

Le Comité Syndical,

**VU** l'instruction budgétaire M49

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

### DECIDE

- **DE DECIDER** que le Compte de Gestion du Syndicat des Eaux de la Région Messine, dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier Principal Municipal, joint en annexe, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

- **D'ARRETER** les résultats totaux des différentes sections budgétaires du budget de l'exercice 2021 conformément à l'état II-2 (page 24) joint en annexe.

Le Président du SERM



Julien VICK